

DOLTHENE® Chiens



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Un ml contient :

Substance active :

Oxfendazole 22,65 mg

Excipient(s) :

Acide sorbique (E200) 1,50 mg

Forme pharmaceutique:

Suspension orale.

Espèce cibles:

Chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Affections à parasites sensibles à l'oxfendazole.

Chez les chiens :

- traitement curatif des ascaridoses dues à *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, des ankylostomoses dues à *Uncinaria stenocephala*, *Ankylostoma caninum*, *Ankylostoma braziliense*, des trichuroses dues à *Trichuris vulpis*, et du taeniasis dû à *Taenia hydatigena*, *Dipylidium caninum*.

Chez les chiens pesant jusqu'à 13 kg : DOLTHENE® Chien S.

Chez les chiens pesant de 13 à 33 kg : DOLTHENE® Chien M.

Chez les chiens pesant de 33 à 66 kg : DOLTHENE® Chien L.

Contre-indications:

Voir la rubrique "Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte".

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Bien agiter avant l'emploi.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue au principe actif.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Eviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.

Autres précautions:

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Des problèmes digestifs tels que des vomissements ou de lanorexie peuvent dans de rares cas apparaître.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

Chez l'animal de laboratoire, l'oxfendazole comme un certain nombre d'autres benzimidazoles entraîne une réduction des fonctions de

L'appareil reproducteur mâle et possède des propriétés embryotoxiques et tératogènes.
L'utilisation de la spécialité chez la chienne pendant les 35 premiers jours de la gestation est contre-indiquée.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

Posologie:

Chiens :

11,3 mg par kg de poids corporel par jour pendant trois jours consécutifs, soit 0,5 ml par kg de poids corporel par jour pendant trois jours consécutifs par voie orale.

Mélanger la suspension à la nourriture ou éventuellement administrer directement dans la gueule.

Le contenu d'un applicateur permet de traiter un chien de 10 kg pendant un jour.

Prélever la quantité requise à l'aide de l'applicateur gradué en kg. Déposer sur l'aliment. Mélanger. Laisser l'animal consommer.

voie d'administration:

Voie orale.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Voir la rubrique "Effets indésirables (fréquence et gravité)".

Temps d'attente:

Sans objet.

Propriétés pharmacodynamiques:

L'oxfendazole appartient à la classe des benzimidazoles, molécules à propriétés antimitotiques. Cette activité est liée à leur capacité à se fixer à la β -tubuline, empêchant ainsi la polymérisation des microtubules. La destruction du réseau microtubulaire conduit souvent à la désagrégation et à la mort cellulaire.

Il possède une action ovicide, larvicide et adulticide. L'oxfendazole semble se concentrer préférentiellement dans les cellules intestinales des parasites pour y exercer ses principaux effets toxiques. L'absence d'effets similaires au niveau des cellules de l'hôte est probablement due à des mécanismes de liaison différents.

L'oxfendazole correspond au métabolite sulfoxydé du fenbendazole. Ces deux molécules sont connues pour leur activité anthelminthique, et pour avoir un métabolisme réversible.

L'oxfendazole présente une activité sur les nématodes gastro-intestinaux, sur les nématodes pulmonaires et sur les cestodes.

Caractéristiques pharmacocinétiques:

Les benzimidazoles sont faiblement solubles en milieu aqueux. L'absorption est favorisée par la présence de graisse dans l'alimentation.

Les benzimidazoles sont fortement métabolisés chez toutes les espèces animales. Les benzimidazoles conjugués et leurs métabolites sont excrétés principalement par la bile.

Incompatibilités:

Aucune.

Durée de conservation:

2 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Conserver à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la

réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

MERIAL
29 avenue Tony Garnier
F-69007 LYON

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

DOLTHENE® Chien S : FR/V/3505794 9/2000 - 25/05/2000
DOLTHENE® Chien M : FR/V/1424668 1/2000 - 25/05/2000
DOLTHENE® Chien L : FR/V/7752957 0/1993 - 20/07/1993

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Exonéré de la liste II.

Classification ATC Vet:

QP52AC02

DOLTHENE® Chien S : boe de 1 flacon de 20 ml et de 1 applicateur de 5 ml
GTIN : 03661103004837

DOLTHENE® Chien M : boe de 1 flacon de 50 ml et de 1 applicateur de 5 ml
GTIN : 03661103026631

DOLTHENE® Chien L : boe de 1 flacon de 100 ml et de 1 applicateur de 5 ml
GTIN : 03661103004820

MERIAL SAS

Direction Opérations France
13 B, avenue Albert Einstein
69623 VILLEURBANNE CEDEX

SERVICE CLIENT MERIAL

Tél. Ruminants et équidés
04.72.72.70.30
Tél. Aviaire, porcs et lapins de production
02.40.98.64.90
Tél. Animaux de compagnie
04.72.72.55.99

veto.merial.com



UNE SOCIETE SANOFI